

qué et observé à l'étable devient en mesure d'améliorer tout son troupeau en faisant disparaître les vaches de mauvais rendement. Il est ainsi mis en mesure de choisir les vaches dont la production est suffisante pour en permettre l'enregistrement et qui lui permettront de faire un élevage sélectionné. Etant parvenu jusqu'à ce point, comment cet homme pourra-t-il continuer à améliorer graduellement son troupeau? Le seul moyen pour lui d'y réussir est l'introduction de sang riche que lui offrent les sujets qu'il devra choisir dans les troupeaux de race pure du pays et je crois qu'au Canada il n'existe qu'un petit nombre de troupeaux de race pure qui soient soumis à un contrôle ininterrompu. Au Danemark, l'on a constaté qu'il était nécessaire, pour assurer à ces cultivateurs un choix convenable de taureaux reproducteurs, d'améliorer les troupeaux et de soumettre les animaux de race pure au contrôle toute l'année durant, et les cultivateurs laitiers en ce pays recommandent fortement que cette pratique fasse l'objet d'une étude sérieuse en vue de son adoption au Canada. Ils favorisent également la direction par le gouvernement fédéral des associations de contrôle laitier qui sont actuellement sous la direction des provinces, soit au moyen d'un contrôle absolu ou d'un contrôle tel qu'il leur soit infusé une vie nouvelle et qu'elles puissent rendre de meilleurs services aux troupeaux dans tout le pays.

Ils recommandent aussi fortement: (1) que tous les éleveurs qui vendent des animaux de race pure soumettent leurs troupeaux entiers à un contrôle ininterrompu; (2) que l'on établisse un meilleur mode de contrôle pour constater la performance des taureaux, car ils prétendent que l'on manque de sévérité dans le moment quant aux qualifications exigées; (3) que l'on devrait de la même façon veiller à remédier aux déficiences touchant les qualités exigées pour l'enregistrement supérieur des taureaux reproducteurs; (4) que les vendeurs d'animaux de race pure enregistrés soient appelés à fournir plus ample preuve de la qualité de leurs animaux; (5) que devant la grande importance du contrôle laitier de nos troupeaux d'animaux laitiers moyens, l'entreprise devrait avoir un caractère national afin d'assurer l'amélioration de la vache laitière moyenne et que cet effort devrait être soutenu d'une propagande suivie et d'une réglementation efficace.

(Le crédit est adopté.)

Bétail, y compris subventions aux foires et expositions, \$1,540,000.

L'hon. M. GARDINER: Je puis dire que les remarques faites tout à l'heure par l'honorable

député de Victoria (M. Tolmie) avaient trait, en réalité, au bétail. C'est sous cette rubrique que s'accomplit pratiquement tout le travail dont il a parlé.

M. TOLMIE: Je ne les répéterai pas.

M. BARBER: Reste la question des foires. Lorsque nous avons discuté ces crédits auparavant le ministre nous a-t-il parlé des foires régionales? Seront-elles continuées sous le régime du même programme que l'année dernière? Le ministre doit se souvenir nous avoir dit, l'année dernière, qu'il allait revoir toute la situation.

Le très hon. M. BENNETT: Entre la classe A et les autres foires.

M. BARBER: Entre les foires des classes A et B.

L'hon. M. GARDINER: Les subventions sont réparties selon la même méthode que l'année dernière, c'est-à-dire \$400 aux foires de la classe A et \$2,500 aux foires de la classe B. Nous continuons encore de revoir la situation. Nous tentons d'amener les provinces à reconnaître quelque système national pour la répartition des subventions que l'on réclame de toutes les parties du pays.

Le très hon. M. BENNETT: En attendant, les subventions seront les mêmes que l'année dernière?

L'hon. M. GARDINER: Oui.

M. BARBER: Elles seront aussi les mêmes en ce qui regarde les foires régionales?

L'hon. M. GARDINER: Oui, nous accordons des subventions aux foires des classes A et B ainsi qu'aux foires plus importantes comme celles de Toronto, la Royale et les autres foires d'hiver.

L'hon. M. STIRLING: On subventionne encore de la même façon les foires qui étaient reconnues comme des foires régionales, l'année dernière?

L'hon. M. GARDINER: Oui; elles appartiennent toutes à la classe B.

(Le numéro est adopté.)

Fermes expérimentales, y compris enquête sur la phytopathologie, \$2,025,000.

M. COLDWELL: Je me suis enquis auprès du ministre l'an dernier, à propos des salaires sur les fermes expérimentales. Il a déclaré qu'il étudierait la question. A-t-on fait quelque chose pour les hommes mariés sur ces fermes?

L'hon. M. GARDINER: Oui: leurs salaires ont été augmentés, je pense que l'augmentation a été d'environ 4c. l'heure à Indian Head.

(Le crédit est adopté.)